

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS**

**SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2012 À 18 HEURES 30**

N° 5 - 227 / 2012: POLITIQUE DE LA VILLE - ANNÉE 2013 - DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION FOND SOCIAL EUROPÉEN - COMPETITIVITE REGIONALE ET EMPLOI 2007-2013

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 18 décembre 2012 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE  
Secrétaire : monsieur Claude JULIEN

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Marie-Pierre GRANIER, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

**Membres suppléants votants :** Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Jean-Marie COUDERC, Claude COSTES, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLÉ.

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, Messieurs, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Eléane CARLES, Jean MAURIÈS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCKETTE, Philippe HEIM, Serge NEAU.

**Membres suppléants :** Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Noël RAMON, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 37**

PUBLIÉ

21 DEC. 2012

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2012****N° 5 - 227 / 2012: POLITIQUE DE LA VILLE - ANNÉE 2013 - DOSSIER DE  
DEMANDE DE SUBVENTION FOND SOCIAL EUROPEEN -  
COMPETITIVITÉ REGIONALE ET EMPLOI 2007-2013**

Pilote : RAM-Politique de la ville

Autres services concernés : Finances et Budget

Affaires générales, juridiques et marchés publics

**Madame Maryse BERTRAND, rapporteur,**

La communauté d'agglomération de l'Albigeois, compétente, par transfert de ses communes membres, pour assurer la mise en œuvre, du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Albigeois, à l'échelle de son territoire, a renouvelé, en 2007, le dispositif pour 7 ans.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois assure, désormais, l'intégralité de la compétence comprenant la mise en œuvre ainsi que le suivi l'animation et la gestion du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi de l'Albigeois.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois contribue à l'association Inter-PLIE du Tarn, en charge de la fonction gestion, mais doit assurer directement tout le volet de la fonction de coordination, animation et suivi opérationnel du PLIE de l'Albigeois ainsi que le suivi social et l'accompagnement des publics en insertion.

A ce titre la communauté d'agglomération de l'Albigeois peut déposer un dossier de cofinancement de ses actions au titre du FSE. Dans ce cadre précis, le conseil communautaire doit avoir approuvé le projet et le plan de financement figurant dans le dossier de demande du FSE. Il est précisé que le FSE cofinance en priorité l'accompagnement social et professionnel. Ce plan de financement s'inscrit dans la cadre du programme opérationnel comme suit :

|                    |              |                                                                              |
|--------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Axe</b>         | <b>3</b>     | Cohésion sociale, inclusion sociale et lutte contre les discriminations      |
| <b>Mesure</b>      | <b>3.1</b>   | Cohésion sociale                                                             |
| <b>Sous-mesure</b> | <b>3.1.2</b> | Accompagnement des politiques des communes et des structures intercommunales |

**Au titre des dépenses du projet :**

- La rémunération correspondant aux 60% ETP affectés à la mission coordination, animation et suivi opérationnel du PLIE,
- La rémunération de la conseillère en Insertion professionnelle à temps plein assurant le suivi social et l'accompagnement des publics,
- Un forfait de 20%<sup>(1)</sup>, calculé automatiquement, au titre des frais indirects imputables à l'exercice de ces missions,

**Au titre des recettes du projet :**

- La part de cofinancement demandée au FSE,
- Le cofinancement Etat-ACSE, le PLIE étant un volet emploi du CUCS,
- L'autofinancement de la collectivité,

Le plan de financement s'établit en dépenses et recettes comme suit :

| DEPENSES                                                | MONTANTS          | RECETTES                                                         | MONTANTS          |
|---------------------------------------------------------|-------------------|------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Coordination, animation et suivi opérationnel du PLIE   | 45 242,60€        | FSE – Accompagnement socioprofessionnel des publics en insertion | 40 244,00€        |
| Suivi social et accompagnement des publics en insertion | 33 559,00€        | Participation Etat-ACSE                                          | 6 000,00€         |
| Frais indirects forfait 20% <sup>(1)</sup>              | 15 900,32€        | <b>TOTAL DES RECETTES EXTERIEURES</b>                            | <b>46 244,00€</b> |
| <b>TOTAL DES DEPENSES</b>                               | <b>95 401,92€</b> | <b>AUTOFINANCEMENT DE LA COLLECTIVITE</b>                        | <b>49 157,90€</b> |

Le cofinancement permet un niveau de recettes totales de 48,5% dont 42,2% de FSE.

Je vous demande :

D'approuver le projet et le plan de financement établis, par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour la coordination, animation et suivi opérationnel du PLIE de l'Albigeois ainsi que le suivi social et l'accompagnement des publics en insertion, au titre du dossier de demande de subvention 2013 du Fond Social Européen,

D'autoriser le président à déposer le dossier de demande, à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à ce dossier,

De dire que les crédits nécessaires, en dépenses et recettes, sont inscrits au budget général 2013 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

**Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

**VU** la délibération 3/106-2007 du 2 octobre 2007, relative au renouvellement du PLIE de l'Albigeois,

**VU** l'avis de la commission cadre de vie solidarité du 5 décembre 2012,

**VU** l'avis du bureau communautaire du 11 décembre 2012,

**VU** l'appel à projet 2013,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**APPROUVE** le projet et le plan de financement établis, par la communauté d'agglomération de l'Albigeois, pour la coordination, animation et suivi opérationnel du PLIE de l'Albigeois ainsi que le suivi social et l'accompagnement des publics en insertion, au titre du dossier de demande de subvention 2013 du Fond Social Européen.

**AUTORISE** le président à déposer le dossier de demande, à signer et à remplir toutes les formalités inhérentes à ce dossier.

**DIT** que les crédits nécessaires, en dépenses et recettes, sont inscrits au budget primitif général 2013 de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,  
Fait le 18 décembre 2012,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

